

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 23 novembre 2020

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 17 et 18 novembre 2020**

**2020 DAC 329** Subvention (10.000 euros) à l'association Mouvance d'Arts (12e).

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2020, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Mouvance d'Arts ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 3 novembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND, au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association Mouvance d'Arts, 6 place Rutebeuf 75012 Paris, pour l'organisation de la 17e édition du festival Entrez dans la danse, 22881, 2020\_04507.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 10.000 euros, sera imputée sur budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2020.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**